

## **Prix à la consommation du mois de janvier: le taux d'inflation à 3.2%**

*Accélération notable de l'inflation, le taux annuel passe de 2.8% à 3.2%. Ce regain d'inflation s'explique par une hausse des prix des produits pétroliers et des augmentations au niveau des prix administrés. La prochaine indexation des salaires est prévue en octobre 2011.*

### **1. Résultats globaux**

Au mois de janvier, l'indice des prix à la consommation<sup>1</sup>, établi par le STATEC, a connu un recul mensuel de **0.44%** causé essentiellement par les soldes d'hiver. En neutralisant les variations dues aux soldes, l'indice affiche une solide progression mensuelle de 0.86%.

Ce regain important d'inflation s'explique d'une part par la poussée des prix des produits pétroliers (+2.6% en un mois) et par la hausse de certains prix administrés d'autre part. L'impact des prix administrés provient des augmentations des redevances pour l'eau fournie et récupérée par les communes et des moindres remboursements sur les services de santé suite à la réforme du système de santé de décembre 2010. L'adaptation des tarifs dans certaines maisons de retraite et de soins a aussi contribué à l'inflation. A ces augmentations ponctuelles de prix se sont ajoutés des mouvements saisonniers au niveau des voyages à forfait et des légumes frais.

Ces tendances se reflètent aussi dans le taux d'inflation en glissement annuel qui se dégrade notablement pour passer de 2.8% en décembre à 3.2% en janvier, alors qu'en moyenne pour l'année 2010 ce dernier s'était situé à 2.3%. Le taux d'inflation sous-jacente enregistre également une nette accélération en grim pant de 1.7% à 2.2%.

L'indice du mois de janvier exprimé en base 100 en 2005 se chiffre à 112.44 points. La moyenne semestrielle de l'indice rattaché à la base 1.1.1948 passe de 764.36 à 765.91 points. Le prochain déclenchement de l'échelle mobile des salaires aura lieu lorsque cette moyenne dépassera la cote de 772.46. En application des accords bipartites entre le gouvernement et les partenaires sociaux la prochaine indexation des salaires est prévue pour octobre 2011.

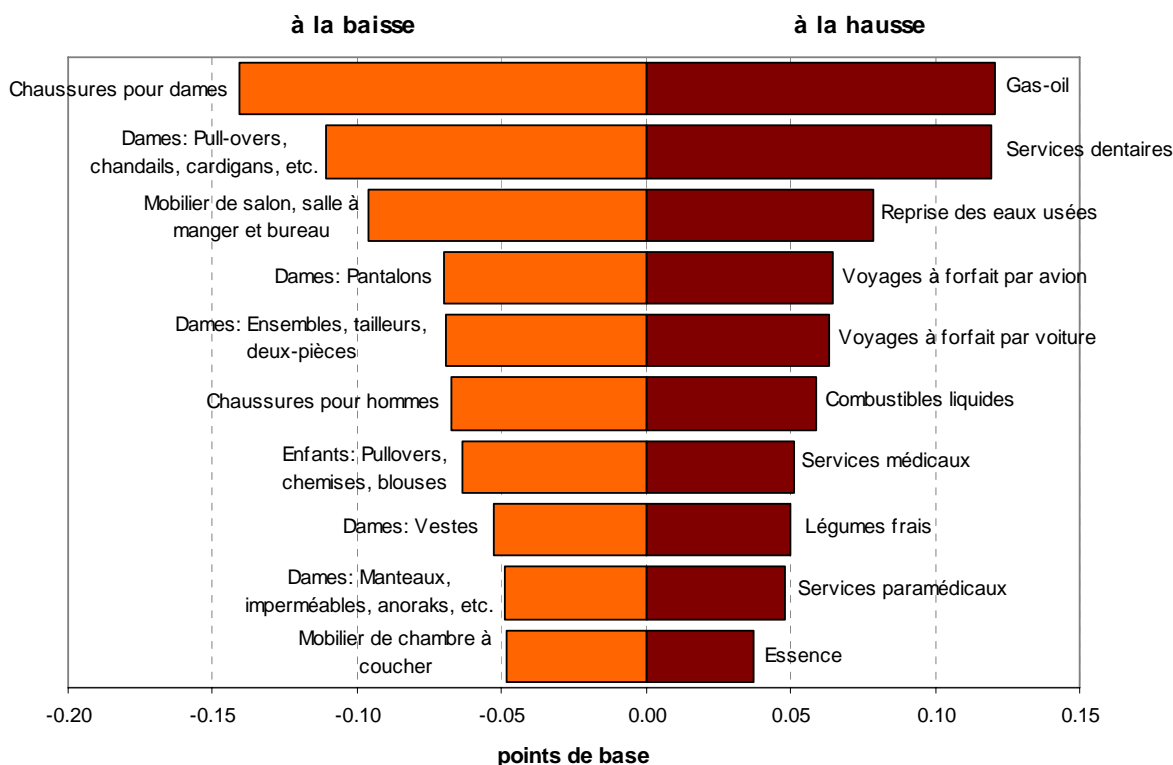
### **2. Principales caractéristiques**

a) Taux de variation des indices de division

	janvier 2011/ janvier 2010	janvier 2011/ décembre 2010
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	+ 2.47 %	+ 0.54 %
Boissons alcoolisées et tabac	+ 1.78 %	+ 0.30 %
Articles d'habillement et chaussures	- 7.54 %	- 19.51 %
Logement, eau, électricité et combustibles	+ 7.99 %	+ 1.16 %
Ameublement, équipement de ménage et entretien	+ 1.87 %	- 2.93 %
Santé	+ 11.36 %	+ 10.20 %
Transports	+ 3.97 %	+ 0.73 %
Communications	+ 0.44 %	+ 0.11 %
Loisirs, spectacles et culture	+ 1.53 %	+ 1.05 %
Enseignement	+ 7.98 %	+ 2.30 %
Hôtels, cafés, restaurants	+ 2.67 %	+ 0.35 %
Biens et services divers	+ 2.14 %	- 0.43 %
<b>Indice général</b>	<b>+ 3.17 %</b>	<b>- 0.44 %</b>

<sup>1</sup> Indice des prix à la consommation national (IPCN)

b) Principales incidences sur l'indice général par catégorie de biens et services (exprimées en points de base par rapport au mois précédent). Les différentes contributions reprises dans le graphique ci-dessous dépendent tout autant de la pondération de chaque catégorie que de l'ampleur de l'évolution de prix pour le mois de janvier.



### c) Quelques précisions

L'évolution négative de l'indice général (-0.50 point de base) s'explique principalement par la baisse des divisions touchées par les soldes d'hiver, à savoir les divisions « Articles d'habillement et chaussures » (-1.05 points), « Ameublement, équipement de ménage et entretien » (-0.26 point) et « Biens et services divers » (-0.07 point).

Un impact à la hausse significatif provient de la division « Santé » (+0.28 point de base) suite à la réforme tarifaire votée en décembre 2010. L'inflation au sein de la division « Logement, eau, électricité et combustibles » qui contribue à hauteur de 0.19 point de base, a été alimentée par les majorations de prix sur l'eau du robinet et le mazout de chauffage. La division « Transports » influence à hauteur de +0.18 point la tendance générale, principalement suite au renchérissement des carburants (+3.7% pour le gas-oil et +1.6% pour l'essence par rapport au mois précédent). La division « Loisirs, spectacles et culture » a une incidence de +0.10 point suite aux mouvements saisonniers des prix pour les voyages à forfait.

A cela s'ajoutent de plus faibles effets à la hausse des divisions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+0.07), « Hôtels, cafés, restaurants » (+0.03 point) et « Enseignement » (+0.03).

Les impacts en provenance des divisions « Boissons alcoolisées et tabac » et « Communications » ont été insignifiants.

**L'indice du mois de février 2011 sera publié le 9 mars 2011, à l'issue de la réunion mensuelle de la Commission de l'indice.**

---

**La publication** (Indicateurs rapides – Série A1 N° 01/2011) **est disponible au STATEC b.p 304, L-2013 Luxembourg, tél.: 247-84219, fax 46 42 89, E-mail: [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu) et peut être téléchargée gratuitement à l'adresse : [www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/Indicrapides/index.html](http://www.statistiques.public.lu/fr/publications/conjoncture/Indicrapides/index.html)**

**Bureau de presse:**

Guy ZACHARIAS

Tél: 247 - 84281

Fax: 26 20 19 02

E-mail: [press@statec.etat.lu](mailto:press@statec.etat.lu)

**Pour en savoir plus:**

Unité: Prix

Contact: Jérôme HURY

Tél: 247 – 88474

E-mail: [jerome.hury@statec.etat.lu](mailto:jerome.hury@statec.etat.lu)

Publié par le **statec**

13, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, tél. 247-84219, fax 26 20 19 02, e-mail [info@statec.etat.lu](mailto:info@statec.etat.lu), [www.statec.lu](http://www.statec.lu)